

# Le Collectif de Défense et les Elus Du Centre Hospitalier des Courses

A l'ensemble des élus municipaux  
des communes de Maisons Laffitte, Achères,  
Houilles, Sartrouville

Maisons Laffitte  
Le 24 mai 2013

Mesdames, Messieurs les Elus,

Vous nous avez accompagnés et soutenus dans nos actions récentes (réunion publique le 12 avril dernier et manifestation dans Maisons Laffitte le 20 avril 2013) contre un projet médical élaboré sans concertation avec le personnel du C.H.C., menaçant la pérennité de l'hôpital dans son rôle d'établissement de proximité. En effet, de quelle manière pourraient survivre les services d'urgences, de soins continus sans bloc opératoire sur le site du CHC ?

Depuis plusieurs mois tout a été mis en œuvre de façon insidieuse pour faire cesser l'activité chirurgicale et les soins continus au C.H.C. La volonté de transformer l'établissement en centre de gériatrie résulte d'une décision administrative unilatérale orientée par les conclusions très discutables de la société GE Healthcare, au bénéfice d'une seule option : l'entrée de la Clinique de la Porte Verte dans l'établissement.

Suite à nos actions, les événements au CHC se sont accélérés ces dernières semaines avec le licenciement du Directeur jusqu'à présent en charge du projet, remplacé par une Directrice dont la mission est d'accélérer sans état d'âme le processus de mise en place d'une unité gériatrique aigüe d'ici la fin 2013 avec les suppressions d'emplois qui en résultent. Des démarches administratives, à objectif essentiellement financier, continuent donc d'être menées de manière autoritaire sans apprécier les conséquences néfastes (sociales, sanitaires et territoriales) de ces opérations.

Devant la gravité et l'urgence de la situation, les médecins, les chirurgiens et le personnel du CHC se sont réunis en Comité de Pilotage élargi pour contrer ce projet de gériatrie, espérant ainsi maintenir l'activité chirurgicale et les soins continus au CHC et protéger les emplois. Pour cela 2 projets alternatifs ont été élaborés :

- l'un maintenant une partie de la chirurgie traditionnelle sur le site avec adjonction de spécialités libérales afin d'endiguer le déficit conjoncturel qui nous est reproché avec maintien des autres spécialités (USC, urgences...)
- l'autre, sans chirurgie traditionnelle, avec essentiellement de la chirurgie ambulatoire libérale et adjonction de 40 lits de gériatrie, ce projet semblant s'inscrire davantage dans les préconisations du Conseil d'Administration totalement opposé à la chirurgie traditionnelle.

Devant l'hostilité de la Direction et du Conseil d'Administration et un facteur temps qui joue en notre défaveur pouvant mettre en péril l'ensemble de la structure, nous avons décidé de présenter très rapidement ces 2 projets.

Pour convaincre le Président de Conseil d'Administration (M. J. MYARD) et les membres du Conseil de l'intérêt de l'un ou l'autre de nos projets pour le bassin de vie avec maintien d'une offre de proximité, vos voix d'élus au sein des communes concernées nous sont bien entendu particulièrement précieuses.

Comme vous le savez, le CHC rend service à une population d'environ 140 000 habitants sur son bassin de vie regroupant les communes d'Achères, Maisons Laffitte, Sartrouville, Houilles...) et comme nous, vous ne pouvez accepter que cet établissement voit son Bloc Opérateur, ses Services de Chirurgie et de Soins Continus fermer au risque de voir ensuite la fermeture des Urgences et pourquoi pas l'ensemble de l'établissement.

L'ARS nous a invités à visiter l'hôpital de Juvisy qui a perdu sa chirurgie il y a 5 ans.... Non seulement les comptes ne sont toujours pas à l'équilibre, mais la menace d'une fermeture totale de l'établissement plane constamment....Doit-on reproduire un schéma qui a démontré son inefficacité ?

Nous tenons à vous remercier de votre soutien renouvelé et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Elus, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

**Les Membres du Collectif de Défense du CHC**  
**Les Elus du CHC**

Mmes CHAMPEIL / PRADELLE (CE/DP et Collectif de Défense)	01.30.86.36.63
M. DEFRANCE (délégué CGT)	01.30.86.36.15
Mme YVERNAULT (délégué CFDT)	01.30.86.36.02 Poste 3316
Mme MARINESSE (Collectif de Défense)	01.30.86.36.01